



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le mercredi 15 novembre 2017 à 19 h 30, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza), Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire, de la Ville de Rivière-Rouge.

Est absent au cours de la présente séance, M. le conseiller Robert Lambertz.

Le directeur général, M. Hervé Rivet et la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux, sont aussi présents.

Mmes Guylaine Giroux, trésorière, et Carine Lachapelle, directrice du Service d'urbanisme et d'environnement ainsi que M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h 30.

M. le maire souhaite la bienvenue aux nouveaux élus pour leur première séance du conseil d'agglomération suite à l'élection du 5 novembre dernier.

076/15-11-17-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que préparé par la greffière adjointe, à savoir :

A OUVERTURE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017
3. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 3 octobre 2017
4. Date d'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020

Période de questions du public

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION

D ADOPTION DES RÈGLEMENTS

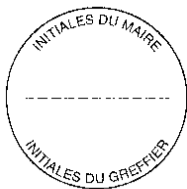
E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2017

G SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Embauche de pompiers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

H TRAVAUX PUBLICS

I LOISIRS ET CULTURE

J DIVERS

Période de questions du public

K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

077/15-11-17-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 2 octobre 2017 soit adopté tel que préparé par M. Pierre-Alain Bouchard, greffier.

ADOPTÉE

078/15-11-17-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 3 OCTOBRE 2017

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance d'ajournement du 3 octobre 2017 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil d'agglomération du 3 octobre 2017 soit adopté tel que préparé par M. Pierre-Alain Bouchard, greffier.

ADOPTÉE

079/15-11-17-A

DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

De fixer la date d'adoption des prévisions budgétaires 2018 et du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2018, 2019 et 2020 au 18 décembre 2017 à 19 h.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions a été reportée à la fin de la séance.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

080/15-11-17-A

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2017

Il est proposé par la conseillère André Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, les dépenses effectuées par chèques et dépôts directs pour le mois d'octobre 2017 totalisent 15 421,41 \$.

Que les comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 226 de la Ville de Rivière-Rouge.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 226 de la Ville de Rivière-Rouge font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 226.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

081/15-11-17-A

EMBAUCHE DE POMPIERS

CONSIDÉRANT le départ des deux pompiers volontaires suivants :
M. Antoine Bilodeau et M. Marc-Philippe Chalifoux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche des pompiers volontaires suivants au Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge, à compter du 23 octobre 2017, lesquels pompiers étant assujettis à une période de probation d'un an à compter de la présente :

Pour les secteurs L'Annonciation et Marchand :
M. Éric Mance et M. Bruno Godard Gauthier.

Que ces pompiers volontaires ainsi embauchés soient autorisés à suivre la formation requise à ce titre et soient rémunérés aux conditions établies selon la nouvelle structure salariale adoptée à la séance ordinaire du 3 avril 2017 par la résolution numéro 022/03-04-17-A.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

082/15-11-17-A

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance ordinaire soit levée, il est 19 h 35.

ADOPTÉE

Denis Charette
Maire

Lise Cadieux
Greffière adjointe

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette
Maire